McGill

Schulich School of Music
École de musique Schulich

Professeur-e adjoint-e de Violon

L'École de musique Schulich de l'Université McGill offre le programme universitaire le plus important du Canada dans le domaine de la formation professionnelle en interprétation et composition, ainsi que dans celui de la recherche scientifique en musique et en son, fondée sur les sciences humaines. Nous recherchons des candidat·e·s jouissant d'un profil international, aptes à maintenir un niveau élevé d'activités professionnelles ainsi qu'à enseigner et à superviser des étudiantes et étudiants avancés de tous les cycles universitaires, jusqu'au niveau professionnel. Reconnue parmi les meilleures villes étudiantes au monde, Montréal offre un milieu de vie stimulant et multiculturel.

Le Département d'interprétation invite des candidatures pour un poste de professeur·e de violon au rang de professeur·e adjoint·e, à compter du 1er août 2027. Les candidatures au rang de professeur agrégé peuvent être envisagées pour des candidatures exceptionnelles.

Tâches principales: Les responsabilités du poste comprennent des activités d'enseignement, de recherche et de service à la communauté universitaire. La personne retenue devra maintenir un profil international actif et un niveau élevé d'activité professionnelle, tout en enseignant et en supervisant des étudiantes et étudiants aux 1e, 2e, et 3e cycles et dans les programmes de diplômes, y compris ceux et celles qui se préparent à une carrière professionnelle. Les responsabilités pédagogiques comprendront l'enseignement instrumental individuel ainsi que l'encadrement de la musique de chambre. Elles pourront également inclure des cours et des séminaires liés au domaine d'expertise de la personne retenue. Les responsabilités liées au service pourront inclure la participation à des comités départementaux et de l'École, ainsi que des contributions au développement des programmes d'études et à leur amélioration continue. La personne retenue devra démontrer sa capacité à développer et à maintenir un niveau d'activité artistique et/ou de recherche conforme aux attentes de l'Université en matière d'obtention de la permanence.

Qualifications: Un doctorat ou une expérience professionnelle équivalente, ainsi qu'une réputation internationale distinguée en tant qu'interprète, sont requis. La personne retenue devra démontrer une excellence en enseignement auprès des élèves aux plus hauts niveaux d'interprétation et de recherche, une connaissance approfondie du répertoire pour violon, ainsi qu'un engagement marqué envers la création d'un environnement d'apprentissage inclusif, équitable et bienveillant. La personne candidate contribuera également aux activités de

recrutement et aux initiatives de rayonnement visant à mobiliser et à inspirer la relève musicale. D'excellentes aptitudes en leadership, en organisation, en communication et en relations interpersonnelles sont essentielles, de même que la capacité de collaborer efficacement avec les collègues, les élèves, ainsi que l'ensemble de la communauté musicale.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre les documents suivants en utilisant la plateforme numérique de McGill *Workday* (voir https://www.mcgill.ca/music/about-us/employment pour instructions et liens – en anglais seulement). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la **Professeure Danielle Gaudry, Directrice, Département d'interprétation** search.musicperformance@mcgill.ca.

Documents requis :

- Une lettre de présentation décrivant les qualifications de la personne candidate ainsi que son aptitude à occuper le poste.
- Un curriculum vitae détaillé.
- Un lien vers un enregistrement vidéo d'une prestation démontrant l'excellence artistique de la personne candidate et comprenant au moins deux œuvres ou extraits contrastants.
- Le nom et les coordonnées de trois personnes aptes à fournir des références.

L'examen des dossiers de candidature débute immédiatement et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit comblé. Les demandes reçues avant le **13 novembre 2026** seront considérées en priorité. Veuillez noter que les personnes candidates ne sont pas tenues de soumettre une vidéo d'enseignement lors du dépôt de leur candidature initiale. Les personnes sélectionnées pourraient être invitées à participer à une entrevue virtuelle. Les finalistes seront invité·e·s à faire la démonstration de leur expertise pédagogique et artistique en donnant une leçon individuelle et/ou une classe de maître, en dirigeant une séance de répétition avec un ensemble de musique de chambre, en présentant un court récital, ainsi qu'en participant à des rencontres avec le doyen, des élèves, et les membres du comité de sélection.

La rémunération est négociable et établie en fonction des compétences et du niveau d'expérience. Le poste est assujetti à une approbation budgétaire finale.

L'Université McGill s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté, tout en valorisant la rigueur et l'excellence académiques. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir au sein de groupes diversifiés.

McGill valorise et encourage la recherche qui reflète des traditions intellectuelles, des méthodologies ainsi que des modes de dissémination et de traduction diversifiés. Les personnes candidates sont invitées à démontrer la portée de leur recherche, aussi bien au sein de leur champ universitaire que dans un contexte interdisciplinaire, notamment dans les secteurs gouvernementaux, communautaire et industriel.

En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (par exemple, obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Les personnes candidates sont encouragées à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux politiques et procédures relatives aux aménagements. Les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité par courriel.

Toutes les personnes qualifiées sont encouragées à poser leur candidature. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents du Canada.